

- Faculté des sciences économiques
- [www.unine.ch/seco](http://www.unine.ch/seco)

## Droit des obligations (5ZZ1001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Bachelor en sciences économiques</b>	<b>Cours: 4 ph</b>	<b>écrit: 2 h</b>	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

### Equipe enseignante:

Professeur Olivier Hari  
Faculté de Droit - Université de Neuchâtel  
Avenue du 1er Mars 26 CH 2000 Neuchâtel  
Tel. : +41 32 718 12 44  
[olivier.hari@unine.ch](mailto:olivier.hari@unine.ch)

### Objectifs:

Avec ce cours, l'étudiant(e) va acquérir une connaissance générale des principes fondamentaux régissant le droit des obligations suisse.

### Contenu:

- La première partie du cours porte sur la formation, l'exécution ainsi que l'inexécution des obligations. Sont ainsi notamment abordées dans ce cadre les règles régissant la conclusion, la nullité et la fin des rapports contractuels ainsi que la responsabilité délictuelle et contractuelle.  
- La seconde partie du cours, consacrée à la partie spéciale du code des obligations, examine les principales formes de contrats. Le cours étudie en particulier les règles du (i) contrat de vente, (ii) de la donation, (iii) du prêt, (iv) du contrat de travail, (v) du contrat de mandat et (vi) du contrat d'entreprise.  
Les différents thèmes abordés sont illustrés par des cas pratiques.

### Forme de l'évaluation:

E: Examen écrit de 2 heures lors de la session d'examens de fin de semestre  
Rattrapage : examen écrit de 2 heures

### Documentation:

Une liste de lectures sera communiquée au début du cours

### Pré-requis:

aucun

### Forme de l'enseignement:

4 heures de cours ex cathedra complétés par des séances d'exercices